



uOttawa

Université d'Ottawa
Faculté de droit
Chaire de recherche du Canada
en droit de la santé et
de la sécurité du travail

University of Ottawa
Faculty of Law
Canada Research Chair
on Occupational Health
and Safety Law

Symposium Westray 20+ : les 24 et 25 octobre 2012, Université d'Ottawa

Au cours des 20 dernières années, on a observé un intérêt accru pour la criminalisation de la négligence des entreprises, en particulier lorsque ces cas de négligence entraînent des décès, des blessures graves ou des conséquences catastrophiques pour l'environnement. Dans les ressorts de common law, comme l'Australie, le Canada et la Grande-Bretagne, aussi bien que dans ceux de droit civil, comme la France, l'Italie et l'Allemagne, on a entamé des discussions sur ces questions. On s'interroge en particulier sur les circonstances expliquant l'échec des directions d'entreprises à tenir compte des risques dont la gravité dépasse largement les normes acceptables et entraîne, dans certains cas, la mort d'employés.

Au Canada, l'inadéquation de la négligence criminelle des entreprises est tragiquement illustrée par l'explosion, le 9 mai 1992, survenue à la mine Westray où 26 mineurs ont trouvé la mort. Dans un rapport intitulé « A Predictable Path to Disaster » (*Westray, une tragédie prévisible*), l'enquête judiciaire publique condamne la direction de l'entreprise pour son refus d'assumer sa responsabilité envers la sécurité de ses employés. Les tentatives de poursuite des cadres supérieurs finirent par achopper et la Couronne devra retirer ses accusations au motif qu'elle ne pouvait plus affirmer avec certitude quelle étincelle avait causé l'explosion.

L'échec du droit pénal dans des circonstances aussi dramatiques a poussé le Westray Families Group (*Groupe des familles de Westray*), le Syndicat des Métallos et le Congrès du travail du Canada à mener une campagne nationale visant à modifier le Code criminel en vue de criminaliser les méfaits commis par des personnes morales. Ces modifications, qui ont pris la forme du projet de loi Westray, ont été adoptées à l'unanimité par le Parlement du Canada en 2004.

Depuis lors, quoique plus de 7 000 employés aient perdu la vie, seuls six sociétés et leurs cadres supérieurs ont failli faire l'objet de poursuites en vertu du Code criminel. Dans la plupart des cas, la police ne fait même pas d'enquête.

À l'occasion du 20^e anniversaire de l'explosion de la mine Westray, un symposium est organisé les 24 et 25 octobre 2012, à l'Université d'Ottawa, afin d'explorer les raisons pour lesquelles les modifications à la législation relative à la négligence criminelle des entreprises n'ont

☎ 613-562-5330
📠 613-562-5321

603 King Edward
Ottawa ON K1N 6N5 Canada
www.uOttawa.ca



uOttawa

Université d'Ottawa
Faculté de droit
Chaire de recherche du Canada
en droit de la santé et
de la sécurité du travail

University of Ottawa
Faculty of Law
Canada Research Chair
on Occupational Health
and Safety Law

pas entraîné davantage de poursuites criminelles. Le symposium rassemblera politiciens, praticiens, organismes de réglementation, victimes, travailleurs et gestionnaires de partout au Canada et les invitera à se pencher sur ces questions. Des experts de l'Australie, la Grande-Bretagne et de la France s'exprimeront à propos des tendances mondiales dans ce domaine.

Des services d'interprétation simultanée (français/anglais) seront disponibles.

Comité Westray +20

Katherine Lippel, Chaire de recherche du Canada en droit de la santé et de la sécurité du travail, Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa

Steven Bittle, professeur adjoint, Département de criminologie, Université d'Ottawa

Gabrielle St-Hilaire, professeure agrégée, Faculté de droit, Section de common law, Université d'Ottawa

Andrea Peart, Congrès du travail du Canada

Pat Van Horne, Syndicat des Métallos

Corey Willard, étudiant en droit

Andrew King, professeur auxiliaire, School of labour Studies, McMaster University

Caroline Couillard, coordonnatrice

Commanditaires actuels:

Université d'Ottawa, Faculté de droit, section de common law
Université d'Ottawa, Faculté de droit, section de droit civil
Westray Families Group
Congrès du travail du Canada
Syndicat des Métallos

☎ 613-562-5330
📠 613-562-5321

603 King Edward
Ottawa ON K1N 6N5 Canada
www.uOttawa.ca